

L'ORGANISATION ET LA GESTION D'UN CHANTIER

Le chantier est la phase la plus importante de notre métier :

concrétisation du projet

risque important

Quatre angles de vue caractérisent cette phase :

- 1) L'aspect technique
- 2) L'aspect financier
- 3) L'aspect planification
- 4) L'aspect sécurité

(Rappel de la constitution des marchés : plans ; cctp, dqe, devis, ccap, ae, planning, pgc)

La phase chantier consiste à réaliser le contrat défini dans les marchés passés entre le maître d'ouvrage et les entreprises.

- 1) L'aspect technique

La réalisation doit être conforme aux marchés et être bien exécutée.

A priori, ne rien changer par rapport à ce qui est défini dans les marchés.

Plans d'exécution et détails faits par la maîtrise d'œuvre ou les entreprises suivant les conventions passées

Voir les défauts d'exécution : non conformité par rapport aux marchés, mauvaise exécution.

Voir les adaptations nécessaires.

Constituer régulièrement le Doe

Réception, levée des réserves

2) L'aspect financier

La réalisation doit respecter l'enveloppe financière définie aux marchés

Le maître d'ouvrage peut demander des modifications qui ont une incidence financière : à bien cadrer quant à tous leurs aspects car cela constitue souvent une difficulté

Des aléas risquent de grever le budget : erreurs ou imprécisions des documents contractuels, aléas du sous sol, mauvaises hypothèses en réhabilitation ...

Toujours procéder par avenants le plus officialisés possible ; recadrer au besoin le planning

Mensuellement états d'avancement des travaux : situations, rg ou cautions, délais. Ne pas « prendre trop de travaux » pour « motiver » les entreprises et « parer » au dépôt de bilan ou autre Incident.

Décomptes définitifs, paiement de la rg ou levée de caution.

3) L'aspect planification

Planning marché

Période de préparation

Temps d'intervention des divers corps d'état

Planning d'exécution contresigné des entreprises, établi par l'archi ou l'opc (plus court que celui du marché)

Os (démarrage contractuel)

Etat d'avancement et prévisions hebdomadaires ; pénalités diverses ; « harcèlement » pour suivi

Se mettre de la marge pour bonnes finitions

4) L'aspect sécurité

Coordination faite par le coordinateur Sps

La réalisation doit respecter le Pgc et le Duio définis aux marchés

Contrôles inopinés et anticipation des diverses suggestions

Cette tâche doit concerner tout le monde

Eléments divers

- Des quatre aspects de la phase chantier :

L' aspect sécurité est le plus important car il s' agit de la sécurité et de la santé des intervenants. En cas de soucis, les responsabilités sont très lourdes.

L' aspect technique me semble être ensuite l' élément le plus important : il faut respecter les Données contractuelles et se prémunir, au mieux, des responsabilités de constructeur qui sont étendues et qui durent longtemps.

L' aspect planification me semble le moins important ; en réalité, souvent il apparaît très important mais il ne faut pas se laisser abusé : si la sécurité ou une réalisation correcte l' exigent , il vaut mieux perdre une journée...

- Sur un chantier, il faut être très strict, tout en ayant du « cœur » : une main de fer dans un gant de velours

- Timing d'une réunion :
Arriver 15 à 30 mn avant et visiter seul le chantier suivant les différents aspects définis ; discuter avec les compagnons

Faire le point avec les entreprises et partenaires suivant les différents aspects en commençant à l' heure ; traiter par entreprise

Faire une visite de chantier avec les mêmes, visite surtout orientée sur l'aspect technique

Finir par une synthèse claire

Une réunion ne doit pas durer plus d'une heure à une heure trente

- Présence aux réunions de chantier : maîtrise d'ouvrage, maîtrise d'œuvre, Opc, coordinateur Sps, bureau de contrôle, entreprises

- Autant que faire se peut, avoir en interne les compétences Opc et Sps : moins d'intervenants et plus facile de gérer les priorités

- Voir ce à quoi correspond L' ORGANISATION ET LA GESTION D' UN CHANTIER par rapport aux missions définies dans le Ccg du contrat de l'ordre relatif aux travaux neufs.